

# E FOOT 38

PV N° 380



*du jeudi 15 Mars 2018*



## SAISON 2017-2018

**Journal officiel du District de l'Isère de Football**



L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION GENERALE DU FOOTBALL DEPARTEMENTAL

**LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE**

# Table des Matières

## Cette Semaine :

<b>SECRETARIAT ADMINISTRATIF .....</b>	<b>3</b>
<b>COMMISSION D'APPEL .....</b>	<b>6</b>
<b>COMMISSION DES ARBITRES .....</b>	<b>9</b>
<b>COMMISSION DELEGATIONS .....</b>	<b>13</b>
<b>COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION ..</b>	<b>16</b>
<b>COMMISSION FEMININES .....</b>	<b>17</b>
<b>COMMISSION FOOT ENTREPRISE .....</b>	<b>18</b>
<b>COMMISSION FUTSAL .....</b>	<b>20</b>
<b>COMMISSION DES REGLEMENTS .....</b>	<b>22</b>
<b>COMMISSION SPORTIVE .....</b>	<b>23</b>
<b>STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS .....</b>	<b>25</b>
<b>COMMISSION TECHNIQUE .....</b>	<b>28</b>
<b>COMMISSION DES TERRAINS .....</b>	<b>35</b>

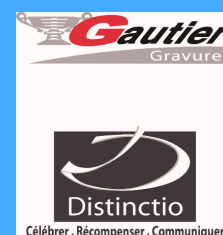
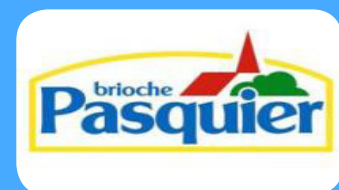
## COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN  
38360 SASSENAGE  
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62  
EMAIL : district@isere.fff.fr



APPEL	04 76 26 87 72
ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

## NOS PARTENAIRES



# SECRETARIAT ADMINISTRATIF

**MARDI 13 MARS 2018**

## Journée Nationale des Bénévoles 2018

La FFF programme chaque année, à l'occasion de la Finale de la Coupe de France, une journée dédiée aux bénévoles.

C'est parti pour une nouvelle édition, le District participe bien sûr à cette belle fête du football et vous invite à proposer la candidature d'un ou d'une de vos bénévoles pour participer à cette belle aventure.

Cette journée qui se déroule en réalité sur 2 jours aura lieu **le mardi 8 et mercredi 9 mai 2018**. Match et spectacle au programme.

**A noter** qu'il sera procédé à un tirage au sort, parmi les candidatures reçues.

Le coupon réponse (que vous trouverez sur le lien ci-après <https://isere.fff.fr/simple/journee-nationale-des-benevoles-2018/>) doit nous parvenir pour le **15 mars dernier délai**.

## Appel à candidatures Finales

**La commission sportive lance un appel à candidature pour les clubs souhaitant accueillir les Finales de Coupes :**

**Le 10 Juin 2018 : Finales Seniors**

**Les 16 et 17 Juin 2018 : Finales de jeunes**

Les candidatures sont à adresser au District **avant le 19 mars date butoir**.

Cahier des charges à la demande, auprès du District.

## Appel à candidatures Assemblée Générale

### Assemblée Générale d'Été du District

Appel à candidatures pour les clubs intéressés par l'accueil de l'Assemblée Générale qui aura lieu le vendredi 29 juin en soirée.

La date butoir du dépôt de candidatures est fixée au 30 mars 2018.

Pour l'organisation, le Cahier des charges est à votre disposition,





## RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

## Autres E-mails

DISTRICT	<a href="mailto:district@isere.fff.fr">district@isere.fff.fr</a>
PRESIDENT	<a href="mailto:president@isere.fff.fr">president@isere.fff.fr</a>
VICE PRESIDENT DELEGUE	<a href="mailto:herve.giroud-garampon@isere.fff.fr">herve.giroud-garampon@isere.fff.fr</a>
TRESORIER	<a href="mailto:tresorier@isere.fff.fr">tresorier@isere.fff.fr</a>
COMPTABILITE	<a href="mailto:comptabilite@isere.fff.fr">comptabilite@isere.fff.fr</a>
SECRETAIRE GENERAL	<a href="mailto:secretaire-general@isere.fff.fr">secretaire-general@isere.fff.fr</a>
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	<a href="mailto:elisabeth.belot@isere.fff.fr">elisabeth.belot@isere.fff.fr</a>
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	<a href="mailto:thomas.bartolini@isere.fff.fr">thomas.bartolini@isere.fff.fr</a>
EDUCATEUR SPORTIF	<a href="mailto:david.cazanove@isere.fff.fr">david.cazanove@isere.fff.fr</a>
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	<a href="mailto:jeremy.hugonnard@isere.fff.fr">jeremy.hugonnard@isere.fff.fr</a>
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	<a href="mailto:nicolas.brotons@isere.fff.fr">nicolas.brotons@isere.fff.fr</a>

## E-mails Commissions

APPEL	<a href="mailto:appel@isere.fff.fr">appel@isere.fff.fr</a>
ARBITRES	<a href="mailto:arbitres@isere.fff.fr">arbitres@isere.fff.fr</a>
DELEGATIONS	<a href="mailto:delegations@isere.fff.fr">delegations@isere.fff.fr</a>
DISCIPLINE	<a href="mailto:discipline@isere.fff.fr">discipline@isere.fff.fr</a>
FOOT ENTREPRISE	<a href="mailto:foot-entreprise@isere.fff.fr">foot-entreprise@isere.fff.fr</a>
FUTSAL	<a href="mailto:futsal@isere.fff.fr">futsal@isere.fff.fr</a>
SPORTIVE	<a href="mailto:sportive@isere.fff.fr">sportive@isere.fff.fr</a>
TERRAINS	<a href="mailto:terrains@isere.fff.fr">terrains@isere.fff.fr</a>
FEMININES	<a href="mailto:feminines@isere.fff.fr">feminines@isere.fff.fr</a>
ETHIQUE ET PREVENTION	<a href="mailto:ethique@isere.fff.fr">ethique@isere.fff.fr</a>

Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

## TRESORERIE

## RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION – DERNIER RELEVÉ) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.

**NON SAISIE DE RESULTATS FOOTCLUBS****Du 5-11 Mars 2018**

Amende 11 €

CESSIEU	U13
BOURG OISANS	U13
VINAY	U15A
RACHAIS	U15F
VIE ET PARTAGE	FUTD1

ASCOL	U13
GPT ISERE RHODANIE	U13
CEA	ENT A11

**FORFAIT JOURNEE****Du 10-11 Mars 2018**

Amende 32 €

RACHAIS	D3
BILIEU	D5





ST JOSEPH DE RIVIERE	D6	<b>FM NON RETOURNEE</b>	
LIERS	D6	<b>Du 3 – 4 Mars 2018</b>	
FARAMANS	D6	<b>Amende 75 €</b>	
CORBELIN	U19	ISLE D'ABEAU	FEMA8
SURE	U19	UNIFOOT	FEMA8
BOURG OISANS	U17	VAREZE	FEMA8
MISTRAL	U17	NORD DAUPHINE	FEMU18
BELLEDONNE GRESIVAUDAN U15		VIE ET PARTAGE	FUTD1
TOUVET TERRASSE	U15A8		
CREYS MORESTEL	U15A8	<b>FMI NON TRANSMISE</b>	
CLAIX	D4	<b>Amende 75 €</b>	
		<b>Du 3 Mars 2018</b>	
<b>FORFAIT GENERAL SENIORS</b>		SASSENAGE	U17
<b>Du 11 Mars 2018</b>		<b>Du 10-11 Mars 2018</b>	
<b>Amende 90 €</b>		SASSENAGE	U15D
IZEAUX	D4	DEUX ROCHERS	U17D1
		QUATRE MONTAGNES	D4
<b>FORFAIT GENERAL U17</b>		COTE ST ANDRE	D5
<b>Du 10 Mars 2018</b>		FARAMANS	D6
<b>Amende 68 €</b>			
PIERRE CHATEL	U17		

#### LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE AU 15 FEVRIER 2018

(Clubs débiteurs de plus de 100 €)

A ce jour certains clubs n'ont toujours pas régularisé leur trésorerie.

#### – Procédures et Sanctions :

En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 4 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Si 5 semaines après l'émission du relevé de compte initial le club est toujours en défaut de paiement, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements d'un retrait de 4 points supplémentaires au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat avec classement. Cette sanction de 4 ou 8 points est alors notifiée au club par courrier électronique avec accusé de réception et par le site Internet du District

#### [Date d'émission du relevé le 05/02/2018](#)

Les clubs ci-dessous se verront retirer 4 (quatre) points supplémentaires au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier, avec date d'effet le 13/03/2018.

552916 LA MAISON DES HABITANTS  
553080 TURCS DE MOIRANS  
563927 AS MAHORAISE  
580788 ASS JEUNES FOOT CHASSE S/RHONE  
581943 AS TURQUOISE  
590490 FUTSAL CLUB MARTINEROIS  
590492 ETOILE FUTSAL FONTAINE  
614499 COMMUNAUX SMH  
663904 ASS INTER ENTREPRISE DU GRESIVAUDAN  
681566 PLANET PHONE 38



## CORRESPONDANCES

### **TRANSMISES AUX COMMISSIONS :**

**DISCIPLINE :** BRIOUA N. – RACNG CLUB VIRIEU FUTSAL – GUAGENTI J. - MEKKI H. – GUILLOT F. – NAVARRO S. – AREGUIAN P. – SEGURA R. – DE CARVALHO G. –SMACCHIA F. – FERKANE A. – MAREY A. – METE O. – GHRIEB T. – TOUIOUAR A. – UO PORTUGAL – MORE C. – BECHIR A. – AYARI A. – AYARI A. – BEDAR N. – PATRICE M. – SEHAYEK H. – BESSAOUD A. – BEDAR N. – CVL38

**APPEL :** DARBON J.M. -

**REGLEMENTS :** FC BOURG D'OISANS

# COMMISSION D'APPEL

(04.76.26.87.72) – Mardi à partir de 16 H.

## REUNION DU MARDI 13/03/2018

Président : M. VACHETTA

Présents : A. SECCO (secrétaire) V. SCARPA, J.M. KODJADJANIAN, J. LOUIS, R. GUEDOUAR, R. NODAM. G. BISERTA, G. DENECHERE, Y. DUTCKOWSKI.

### APPEL REGLEMENTAIRE

#### AUDITION DU 13 MARS 2018 **RELEVÉ DE DECISION**

Composition de la Commission départementale d'Appel du district de l'Isère.

Président : M. VACHETTA.

Présents : A. SECCO (secrétaire) V. SCARPA, J. M. KODJADJANIAN, R. GUEDOUAR, R. NODAM. G. BISERTA,  
Y. DUTCKOWSKI, G. DENECHERE.

**DOSSIER N° 20** : Appel de Mr William DARBON-PEILLON arbitre officiel, de la décision de la Commission Départementale d'Arbitrage prise le 13/02/2018, envoyée le 20/02/2018.

**Sur la sanction infligée**: Obligation d'effectuer le stage obligatoire des arbitres au mois de septembre 2018 sous peine d'être exclu de l'arbitrage.

- La commission départementale d'appel
- Confirme la décision de la commission départementale d'arbitrage prise lors de sa réunion du 13/02/2018.
- Met les frais inhérents à la présente procédure à la charge de JARRIE CHAMP

**ATTENTION** : le document ci-dessus permet de prendre connaissance des décisions de la Commission Départementale d'Appel, à titre informatif, et ne remplace pas la décision motivée qui est notifiée aux parties par courrier ultérieurement.





## APPEL REGLEMENTAIRE

### AUDITION DU 13 MARS 2018 RELEVE DE DECISION

Composition de la Commission départementale d'Appel du district de l'Isère.

Président : M. VACHETTA.

Présents : A. SECCO (secrétaire) V. SCARPA, J. M. KODJADJANIAN, R. GUEDOUAR, R. NODAM. G. BISERTA, Y. DUTCKOWSKI, J. LOUIS.

DOSSIER N° 21: Appel du club de L'AS GRESIVAUDAN de la décision de la Commission des règlements prise le 13/02/2018, parue le 15/02/2018, PV N° 376.

Sur la sanction infligée au club : *match à rejouer, l'arbitre officiel ayant arrêté la rencontre car il restait huit joueurs sur le terrain de l'équipe de L'O St Marcellin.*

- La commission départementale d'appel :
- **Infirme la décision de la commission départementale des règlements prise lors de sa réunion du 13/02/2018.**
- **Donne match perdu par abandon de terrain à l'équipe de St Marcellin, cette équipe se trouvant à moins de huit joueurs sur le terrain.**
- **Met les frais inhérents à la présente procédure à la charge de L'AS GRESIVAUDAN.**

**ATTENTION** : le document ci-dessus permet de prendre connaissance des décisions de la Commission Départementale d'Appel, à titre informatif, et ne remplace pas la décision motivée qui est notifiée aux parties par courrier ultérieurement.

## APPEL REGLEMENTAIRE

### NOTIFICATION DE DECISION

DOSSIER N° 19 : Appel du club de L'AJAT VILLENEUVE de la décision de la Commission des règlements prise le 13/02/2018, parue le 15/02/2018, PV N° 376.

*Match : JARRIE CHAMP / AJAT VILLENEUVE –SENIORS - D1 DU 28/01/2018.*

Sur la sanction infligée au club : 1 point de retrait au classement de son équipe évoluant en séniors D1 pour absence de l'éducateur déclaré à la rencontre.  
Amende 50€.

La Commission Départementale d'Appel s'est réunie le mardi 06 Mars 2018 au siège du district de l'Isère, dans la composition suivante :

Président de séance : M. VACHETTA

Présents : A. SECCO (Secrétaire), G. BISERTA, R. GUEDOUAR, R. NODAM, V. SCARPA, J-M. KODJADJANIAN.

En présence de :

- Mr. DONOSO Claudio Président du club de L' AJAT VILLENEUVE, club requérant.
- Mr. GASPARUTTO Didier Président du club de JARRIE-CHAMP.
- Mr. MONCADA Éric éducateur du club de JARRIE-CHAMP.

Notant l'absence excusée de Mr NASRI Riad arbitre officiel du match.

Notant l'absence excusée de Mr ZARIOH Farid éducateur du club de l'AJAT VILLENEUVE.

Notant l'absence excusée de Mr BOULORD Jean-Marc président de la commission des règlements.

L'appelant ayant pris la parole et ayant clos l'audition, les personnes auditionnées, les représentants des instances n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision.

Considérant que l'appel a été formé dans les conditions de temps et de forme prescrites à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF ;

**Après rappel des faits et de la procédure :**



**Considérant que le club de L'AJAT VILLENEUVE** a été pénalisé par la commission des règlements de un (1) point de retrait au classement de son équipe évoluant en seniors D1 pour absence de l'éducateur déclaré à la rencontre JARRIE CHAMP / AJAT VILLENEUVE – SENIORS - D1 DU 28/01/2018, et d'une amende de 50€.

· Considérant que Mr. DONOSO Claudio Président du club de L' AJAT VILLENEUVE a fait appel de la décision, parce-que Mr ZARIOH Farid chauffeur longue distance de bus, ne peut être présent à tous les matchs. Il a envoyé à la commission des règlements le 20 Novembre 2017 un mail précisant qu'il désignait un deuxième éducateur Mr DJELLAL Djamal avec le CFF3 pour son club, pour alterner quand Mr ZARIOH Farid est au travail. Personne au district de l'Isère n'a alerté le club que seul l'éducateur désigné sur foot club et à la commission des règlements doit figurer sur le banc de touche.

Le club l'a appris lors d'un rendez-vous au district de l'Isère début Février 2018 avec Mr GIROUD-GARAMPON Hervé, Mr BOULORD Jean-Marc et VACHETTA Michel.

Mr DONOSO Claudio précise en avoir parlé avec Mr BOULORD et Mr VACHETTA, que ces deux personnes ne lui ont pas signalé qu'un seul éducateur principal peut être désigné sur foot club et que celui-ci doit être inscrit sur la FMI et présent physiquement sur le banc.

· Considérant que Mr. GASPARUTTO Didier Président du club de JARRIE-CHAMP occupé à gérer la rencontre ne peut nous apporter aucune précision.

· Considérant que Mr. MONCADA Éric éducateur du club de JARRIE-CHAMP confirme la présence à la rencontre de Mr DJELLAL Djamal, celui-ci est resté derrière la main courante au niveau des bancs de touche.

**Mr NASRI Riad Joint par téléphone déclare :**

· Qu'il confirme lui aussi la présence de Mr DJELLAL Djamal au stade et derrière la main courante tout le match.

· Que pour commencer la rencontre à l'heure Mr NASRI Riad a délégué à ses assistants le soin de vérifier qui était inscrit comme éducateur sur la FMI pour les deux clubs, ce n'est que dans son vestiaire en remplissant la FMI, qu'il s'est aperçu que l'éducateur de L'AJAT VILLENEUVE n'était pas celui désigné sur le tableau qu'il avait et l'a indiqué dans le pavé « règlement locaux ».

· L'observateur présent à la rencontre est venu faire son débriefing rapidement et Mr NASRI n'a pas signalé au club de L'AJAT VILLENEUVE que l'éducateur n'était pas celui enregistré par la commission des règlements.

**Considérant dans ces conditions qu'il convient d'infirmer la sanction infligée en première instance.**

· **La commission départementale d'appel :**

· **Infirme la décision de la commission départementale des règlements prise lors de sa réunion du 13/02/2018.**

· **Annule le point de pénalité et l'amende de 50€.**

· **Met les frais inhérents à la présente procédure à la charge du club de L'AJAT VILLENEUVE.**

Conformément aux dispositions de l'article 188-2 des Règlements Généraux de la F.F.F. la présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue Auvergne Rhône Alpes, dans un délai de 7 jours suivant les modalités des articles 188 et 190 des R.G. de la F.F.F.

Le Président  
Michel VACHETTA

Le Secrétaire  
André SECCO





# COMMISSION DES ARBITRES

## Permanence du Mardi 13 mars 2018

Président : A. SERVE

CTDA : N. BROTONS

Secrétariat : CHAMPELOVIER L. JAMET A. J. SABATINO.

Présents : CALUORI, P. CHARLES J. KODJAJANIAN JM. VELOSO J.

**Avis à tous les arbitres du District de l'Isère de Football (DIF). La CDA vous demande, d'envoyer vos rapports disciplinaires, SIMULTANEMENT AUX DEUX ADRESSES SUIVANTES :**

[discipline@isere.fff.fr](mailto:discipline@isere.fff.fr) / [arbitres@isere.fff.fr](mailto:arbitres@isere.fff.fr)

De plus, il est rappelé que les arbitres doivent impérativement utiliser la fiche de rapport mise à disposition sur le site du District, rubrique Arbitrage > Docs Arbitres > Rapports Disciplinaires d'Arbitrage.

### STAGE ANNUEL INFORMATION IMPORTANTE À L'ATTENTION DES ARBITRES et DES OBSERVATEURS

Veillez prendre note dès à présent que tous les arbitres de catégories D1, D2 D3 et D4, les arbitres assistants agréés LIGUE, les arbitres assistants de DISTRICT, les jeunes arbitres, les féminines et les observateurs appartenant au DISTRICT DE L'ISERE DE FOOTBALL sont dans l'obligation d'effectuer le STAGE DE DÉBUT DE SAISON qui s'effectuera le :

**SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2018 de 8h à 17h**

Lieu : TSF de VOIRON ancien (CREPS).

Prendre vos dispositions dès à présent

**À tous les Arbitres qui officient en D1 et D2 À tous les Arbitres qui officient en D1 et D2**

#### Rappels FMI :

Contrôle des éducateurs

Tous les arbitres officiant en D1 et D2 seniors ont l'obligation de vérifier la présence et l'identité des éducateurs désignés officiellement.

Ils doivent donc **vérifier leur inscription et leur identité** (via la FMI) avant le match, et **s'assurer de leur présence sur le banc durant tout le match.**

En fin de rencontre, ils doivent noter sur la FMI, dans la rubrique REGLEMENTS LOCAUX :

#### **Si les 2 éducateurs désignés étaient présents**

Inscrire « pour le club A, Mr X présent, pour le club B, Mr Y présent » (remplacer A et B par le nom des équipes, et X et Y par le nom des éducateurs)

#### **Si l'un des 2 éducateurs désignés était absent**

Inscrire par exemple « pour le club A, Mr X absent, pour le club B, Mr Y présent » (remplacer A et B par le nom des équipes, et X et Y par le nom des éducateurs)



#### **RAPPELS:**

- 1) les arbitres NON DESIGNES pour une journée et DISPONIBLES sont AUTOMATIQUENT en RESERVE;  
Si le JEUDI à J-3 vous n'êtes pas DESIGNES vous devez APPELER LE DESIGNATEUR au 0617146203.
- 2) Si vous êtes INDISPONIBLES moins de 48H avant la rencontre vous devez APPELER au TELEPHONE le DESIGNATEUR  
(SMS et E-MAIL sont INTERDITS) sous peine de suspension.

**Notes aux Arbitres officiants en FOOT ENTREPRISES et FUTSAL :** une certaine dérive s'instaure au niveau de vos indisponibilités et certains d'entre vous après leurs désignations se mettent indisponible. Ceci est inconcevable, la CDA prendra ses responsabilités envers ces Arbitres.

#### **DOSSIER ARBITRES 2017/2018 :**

Les fiches de renseignements arbitre pour la saison 2017/2018 sont à remplir en ligne sur le site du District (rubrique Arbitrage, Documents, Dossier Arbitre 2017/2018).

#### **MESSAGE IMPORTANT**

#### **COMMISSION MEDICALE et COMMISSION des ARBITRES**

Nouveau principe : un certificat médical est valable 3 saisons\* (\*sous réserve de respecter certaines conditions)  
Licenciés concernés : Les joueurs amateurs, Les dirigeants (sauf dans le cas où la Ligue ne réclame pas le certificat médical)

**Licenciés non concernés** Les joueurs sous-contrats (professionnel, fédéral, élite, stagiaire, aspirant, apprenti) Les entraîneurs (Technique régional, Technique National, Educateur Fédéral, Animateur Fédéral) **Les arbitres**

**Dossiers médicaux des arbitres :** Message à destination des **arbitres** qui vont renouveler leurs licences et vont faire leur **visite médicale**.

Information pour les arbitres qui souhaitent renouveler leur licence sur la saison 2017/2018.  
Afin d'éviter les examens inutiles ou au contraire éviter les retours pour examen manquant, voici quelques précisions sur la visite médicale.

Dans tous les cas de figure, vérifiez bien que le médecin contrôle votre vue et le note sur le dossier.  
De même il doit marquer la date PRECISE de votre dernier vaccin antitétanique (pour cela, emmenez votre carnet de santé lors de la visite).

\* Vous avez moins de 35 ans : inutile de refaire un Électrocardiogramme puisque déjà fait lors d'une visite précédente.

\* Vous avez entre 35 et 50 ans : Électrocardiogramme obligatoire tous les 5 ans, mais PAS PLUS.  
Ou l'épreuve d'effort chez un cardiologue si vous avez plusieurs facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

\* Vous avez plus de 50 ans : l'épreuve d'effort tous les ans ou tous les 2 ans selon votre nombre de facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

Inutile de répéter les examens tous les ans quand ce n'est pas demandé, cela coûte cher, vous encombrez les consultations des cardiologues ou de votre médecin. Mais inversement, inutile d'envoyer votre dossier s'il n'est pas rempli correctement.

Il vous sera retourné d'où perte de temps pour tout le monde ; vous, votre médecin, la CDA, le secrétariat et le médecin du District.

Merci de votre attention.

PRENDRE RENDEZ-VOUS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, ATTENTION A L'ATTENTE.

Le dossier MEDICAL est téléchargeable sur le site du DISTRICT (lien ARBITRAGE)





## CONTACTS COMMISSION :

### Président :

**André SERVE** Port. : 06 82 75 50 07 / Tél. Dom. : 04 74 86 16 63 – Mail : [andre.serve@free.fr](mailto:andre.serve@free.fr)

### Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) :

**Nicolas BROTONS** Port. District : 06 95 14 29 38 – Mail District : [nicolas.brotons@isere.fff.fr](mailto:nicolas.brotons@isere.fff.fr)

Le numéro du CTDA n'est pas joignable le week-end (hormis lors des formations qui sont organisées le week-end)

### Désignateur arbitres adultes :

**Albert BROUTY** Port. District : 06 17 14 62 03 / Port. : 06 31 79 46 91 Mail : [albertbrouty@aol.com](mailto:albertbrouty@aol.com)

### Désignateur jeunes arbitres :

**Eric FIARD** Port. District : 06 46 41 36 44 / Port. : 06 70 29 68 27 / Mail : [veyet.fiard@yahoo.fr](mailto:veyet.fiard@yahoo.fr)

### Désignateur Observateurs :

**Jean-Marie KODJADJANIAN** Port. : 06 81 81 90 32 – Mail : [jmarie.kodja@yahoo.fr](mailto:jmarie.kodja@yahoo.fr)

### Désignateur Futsal et Foot Entreprises :

**Fernand RODRIGUES** Port. District : 07 85 98 74 44 / Port. : 06 16 33 38 84 – Mail : [fernandrodrigues21@gmail.com](mailto:fernandrodrigues21@gmail.com)

**Correspondant Trésorerie : José VELOSO** Port. : 07 87 55 57 16 – Mail : [jose-veloso@wanadoo.fr](mailto:jose-veloso@wanadoo.fr)

**Afin de répondre aux attentes des clubs et des arbitres, la CDA a fait en sorte d'avoir des REFERENTS dans les divers SECTEURS géographiques du département :**

Secteur FONTAINE / PONTCHARRA / LA MURE  
KRISTO Dimitri (CDA) : 06 37 97 88 14

Secteur NORD-ISERE  
MORE Stéphane (CDA) : 06 84 05 53 97

Secteur VOIRON / SAINT MARCELLIN  
BROUTY Albert (CDA) : 06 31 79 46 91

Secteur BIEVRE-VALLOIRE  
SERVE André (CDA) : 06 82 75 50 07

## COURRIERS DIVERS :

FFF / FOOT 2000 : Indisponibilités Arbitres/ Observateurs.

CDA : Convocations arbitres pour la prochaine réunion plénière.

Commission de Discipline du District : Fiches navettes, pris note, transmis au responsable concerné.

DISTRICT DU VAR DE FOOTBALL : Confirmation de transfert de dossier arbitre.

## COURRIERS CLUBS :

2 Rochers : Courrier concernant les désignations des arbitres du club (1er Avril) transmis au responsable qui tentera de vous donner satisfaction dans la mesure de ses disponibilités

CVL38 FC : Courrier lu et noté, transmis au responsable concerné.

AS Fontaine : Remerciements pour l'arbitrage effectué.

Foot Air Liquide : Demande d'arbitre transmise au responsable concerné, qui vous donnera satisfaction dans la mesure de ses disponibilités.

AS Claix : Remerciements et encouragements pour les prestations effectuées par nos arbitres.

OC Eybens : absence arbitre, pris note, transmis pour suite à donner.





Pays D'Alleverd : demande arbitre, transmis au responsable concerné, qui vous donnera satisfaction dans la mesure de ses disponibilités.

FC Collines : Remerciements.

UOP : Pris note de votre courrier, transmis au responsable concerné pour suites éventuelles à donner.

FC Versoud : pris note de votre courrier, transmis au responsable concerné pour suites éventuelles à donner.

Claix : Demande d'arbitre transmise au responsable concerné, qui vous donnera satisfaction dans la mesure de ses disponibilités.

CS Four : Demande d'arbitre transmise au responsable concerné, qui vous donnera satisfaction dans la mesure de ses disponibilités.

AS Domarinoise : Demande d'arbitre transmise au responsable concerné, qui vous donnera satisfaction dans la mesure de ses disponibilités.

### **COURRIERS ARBITRES :**

DAPPEL Didier : Lu et noté.

DIMITRI Kristo : Pris note, transmis pour suite éventuelle à donner.

GHARBI Aymen : Rapport de match, lu et noté (concerne la commission de discipline). La CDA vous demande d'utiliser le formulaire de rapport en ligne sur le site du district.

SEGURA Romain : Rapport de match, lu et noté (concerne la commission de discipline). La CDA vous demande d'utiliser le formulaire de rapport en ligne sur le site du district.

HAMILA Salem (AS Martinérois) : Remerciements pour arbitrage.

SAINT ALBIN Laurent : Pris note indisponibilité tardive, transmis au responsable concerné

DARRIGUE Didier : Certificat médical.

ABDICHE Nouredine : Rapport suite au forfait d'une des deux équipes de son match, indemnité de déplacement transmise à la trésorerie du district.

FARES Mourad : Lu et noté.

BOUTALEB Mohamed : Le District du Var a transféré votre dossier, nous informe que le dossier médical devrait suivre, (en attente pour l'instant).

NASRI Ahmed : Rapport sur sa blessure et son remplacement lors de son match, pris note.

TOUIOUAR Amin : Rapport de match, lu et noté (concerne la commission de discipline). La CDA vous demande d'utiliser le formulaire de rapport en ligne sur le site du district.

**ATTENTION  
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES  
T'ES SUR LA TOUCHE  
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.

# COMMISSION DELEGATIONS

## REUNION DU MARDI 13 MARS 2018

**PRESIDENT** : CICERON FABIEN      Portable : 06.33.54.57.25  
**MEMBRES** : MM. BOULORD JEAN MARC, MONTMAYEUR MARC

**Permanence Commission** : 04.76.26.87.75 : tous les mardis de 16h à 20h00  
Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :  
**E-mail** : [delegations@isere.fff.fr](mailto:delegations@isere.fff.fr)

### DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec entête du Club**.

Aucune autre demande ne sera prise en compte.

**Pour le championnat** : la demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre.

**Pour les coupes** : la demande dans les 5 Jours qui suivent le tirage des rencontres.

### Mesdames, Messieurs les Correspondants de Clubs :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer: L'heure et le lieu de la rencontre.

Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District *DOCUMENTS*, Trombinoscope des Délégués 2017-2018.

### Communication pour les délégués :

Les délégués qui sont en D1 et D2 doivent contrôler l'éducateur qui est présent sur le banc afin de vérifier que ce soit bien l'éducateur déclaré à la commission des règlements avec le diplôme demandé pour ces divisions. Il faudra noter que les éducateurs diplômés sont bien présents à la rencontre dans l'onglet « Règlements Locaux » en précisant nom prénom et club.

### Quelques rappels importants pour les délégués

- Les délégués ne sont pas là pour remplir la FMI à la place des arbitres mais pour la contrôler à la fin avec eux et bien la faire contrôler aux 2 clubs afin d'éviter d'éventuelles erreurs.
- Les Délégués ne doivent pas s'engager auprès des clubs concernant des points de règlement afin d'éviter de leurs donner de mauvaises informations

### Indisponibilités :

BUOSI Bernard	Du	31/03/2018 13/04/2018	Au	02/04/2018 23/04/2018
BLANCHEFLEUR Bernard	Du	05/03/2018	Au	31/03/2018
COTTIER Raphael	Du	31/03/2018	Au	31/03/2018
BECHET Patrice	Du	24/03/2018	Au	24/03/2018



**DESIGNATIONS :**

<b>Samedi 17 Mars</b>				
<i>Catégorie</i>	<i>Club recevant</i>	<i>Club visiteur</i>	<i>Délégué désigné</i>	<i>Répartition des frais</i>
U15 D3 Poule C	SASSENAGE 2	CLAIX	BOULORD Jean Marc	Frais au Club de Claix
U17 D3 Poule E	VAREZE	BEAUVOIR	HUGOT Daniel	Frais aux 2 Clubs
U19 D1	SEYSSINET	LA MURETTE	BALDINO Cataldo	Frais aux 2 Clubs
U19 D2 Poule A	EYBENS 2	ECHIROLLES 2	DUTCKOWSKI Yoan	Frais aux 2 Clubs
D1	FC2A	VALLEE GRESSE 2	BECHET Patrice	Caisse De Péréquation
D2 Poule B	LA MURETTE	ASIEG	COTTIER Raphael	Caisse De Péréquation
D1 FUTSAL	ESPOIR FUTSAL 38	RC VIRIEU FUTSAL	CICERON Fabien	Frais aux 2 Clubs

<b>Dimanche 18 Mars</b>				
<i>Catégorie</i>	<i>Club recevant</i>	<i>Club visiteur</i>	<i>Délégué désigné</i>	<i>Répartition des frais</i>
D1	CÔTE SAINT ANDRE 2	SAINT ANDRE LE GAZ	AHMED HEZAM Zine	Caisse de Péréquation
D2 Poule A	VALLEE GUIERS 2	SEYSSINS	HUGOT Daniel	Caisse de Péréquation
D2 Poule B	ARTAS CHARANTONNAY	DOMENE	REMLI Amar	Caisse de Péréquation
D3 Poule D	CVL 38	BILIEU	BUOSI Bernard	Caisse de Péréquation
D4 Poule E	SAINT MAURICE EXIL 2	CHARVIEU CHAVAGNEUX 3	MORE Claude	Caisse de Péréquation
D5 Poule C	VALLEE BLEUE	BATIE DIVISIN	COTTIER Raphael	Frais au Club de Batie Divisin
D6 Poule A	PIERRE CHATEL	AJA VILLENEUVE 2	GUEDOUAR Ridha	Frais au Club de Pierre Chatel

<b>Samedi 24 Mars</b>				
<i>Catégorie</i>	<i>Club recevant</i>	<i>Club visiteur</i>	<i>Délégué désigné</i>	<i>Répartition des frais</i>
U19 D1	MANIVAL	VALLEE DU GUIERS	DUTCKOWSKI Yoan	Frais au Club de Vallée Du Guiers



U19 D2 Poule B	PONT DE CLAIX	RIVES	BECHET Patrice	Frais au Club de Rives
U17 D1	VALLEE DE GRESSE	MANIVAL	COTTIER Raphael	Frais au Club de Manival
U17 D2 Poule A	MANIVAL 2	LA MURETTE 2	NAVARRO Sébastien	Frais aux 2 Clubs
U17 D2 Poule B	ARTAS CHARANTONNAY	RIVES	BOULORD Jean Marc	Frais aux 2 Clubs
D3 Poule C	NIVOLAS	VEZERONCE	BALDINO Cataldo	Caisse de Péréquation

### Dimanche 25 Mars

<i>Catégorie</i>	<i>Club recevant</i>	<i>Club visiteur</i>	<i>Délégué désigné</i>	<i>Répartition des frais</i>
D1	AJA VILLENEUVE	CREYS MORESTEL	AHMED HEZAM Zine	Caisse de Péréquation
D1	SAINT ANDRE LE GAZ	FC2A	CICERON Fabien	Caisse de Péréquation
D2 Poule A	DEUX ROCHERS	VOREPPE	BOULORD Jean Marc	Caisse de Péréquation
D2 Poule B	DOMARIN	UO Portugal	MORE Claude	Caisse de Péréquation
D3 Poule A	SASSENAGE 2	GIERES 2	COTTIER Raphael	Caisse de Péréquation
D4 Poule D	DOLOMIEU 2	DOMARIN 2	GUEDOUAR Ridha	Frais aux 2 Clubs
D6 Poule A	FONTAINE	AJA VILLENEUVE	BUOSI Bernard	Frais au Club de Fontaine
D6 Poule B	SAINT QUENTIN SUR ISERE 2	USVO	REMLI Amar	Frais au Club de Saint Quentin Sur Isère

# COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

## Réunion Commission du 13 Mars 2018

**Présents** : GIROUD-GARAMPON, BERT, MONTMAYEUR, RIVAL

### COURRIERS

Rapports délégués officiels : MM. Buosi, Bechet, Vachetta, More

Clubs : Dolomieu, match D6 du 25 mars modifié, utilisation de la tablette par Ascol  
Belledonne Gresivaudan, Eyzin St Sorlin : liste délégués clubs

### FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

Concernant les compétitions de district, nous rappelons à l'ensemble des clubs qu'un vice président est désigné tous les weekends afin d'assurer une permanence téléphonique et que si nécessaire ce dernier vous orientera vers la seule personne habilitée à autoriser une feuille de match papier M. Marc MALLET. Les personnes de permanence de la ligue n'ont pas compétence pour répondre aux problèmes du district.

**RAPPEL** : la FMI doit être transmise que le match soit joué, non joué ou arrêté

**Rappel** : Par décision du Comité directeur du 21 décembre 2017 :

« Aucune correction ne sera faite après clôture de la rencontre par l'arbitre sauf pour les erreurs sur cartons rouges qui seront traitées directement par la commission de discipline d'après courrier de l'arbitre »

La Côte St André : Match contre Liers D5, vous n'avez pas respecté la procédure en ne demandant pas l'accord pour effectuer une feuille papier.

Toutou Mourad : Convocation mardi 20 mars à 18h00 au district.

### CONCERTATION

La commission recevra le mardi 27 mars à 18h30 le président du club des Tunisiens de St Martin d'Hères

### BONUS-MALUS

Le bonus-malus seniors et jeunes est à jour au PV numéro 380 sur le site onglet de la commission

### RECIDIVE CLUBS

Tableau à jour au PV 379 est sur le site du district.

Les clubs ont reçu l'information par courrier postal et sur la boîte mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations





## DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

**Les listes seront validées et donc prises en compte dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée. Les vignettes papier n'existent plus et la validation de votre liste sera publiée par le seul PV.**

**Listes non reçues le 06 Mars 2018** : Anthon ; Ascol ; Les Avenières ; Bizonnas ; Bourbre ; Cheyssieu ; Commelle ; Crémieu ; Crossey ; Guinéens Grenoble ; CVL38 ; Domène ; Echirrolles Surieux ; Grenoble Dauphiné ; Meyrié ; Mistral AC ; Monestier ; Le Mottier ; Nivolas ; Noyarey ; Olympique Villefontaine ; Les Avenières ; Pierre Chatel ; Le Rachais ; Rochetoirin ; Ruy-Montceau ; Saint André le Gaz ; Thodore ; Tour Saint Clair ; Turcs Verpillère ; Turcs Grenoble ; UOP ; AJAT Villeneuve ; Virieu ; Vourey

# COMMISSION FEMININES

## Réunion 13/03/2018

Présents : J. Issartel, T. Truwant

Boite mail officielle : [feminines@isere.fff.fr](mailto:feminines@isere.fff.fr)

ATTENTION : Toute demande faite par un autre moyen que la boite officielle du club n'est plus prise en compte. !!!

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST **STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF** (circulaire 4.02 juillet 2014)

**Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements**  
Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour

**COURRIERS** : VALLEE DU GUIERS, G F 38, BOURGOIN, GRESIVAUDAN, LA U R A , NIVOLET, LAURIE STRAPAZZON, VAREZE, NIVOLAS, ARTAS CHARANTONNAY, CHRISTIAN BAYLE, CLAIX, VEZERONCE HUERT  
Les clubs féminins sont priés de donner réponse aux propositions de changement de date ou d'horaires demandés sur footclubs

## Commission Féminine Elargie

Prochaine réunion le 14 mai 2018, organisée par le club de RIVES





## CHALLENGE FESTIVAL U13 F

La finale du challenge Festival U13F aura lieu le 7 avril à SEYSSINET  
2 équipes seront qualifiées pour la finale régionale

RAPPEL : Les clubs désirant participer à cette finale sont priés de s'inscrire auprès de la commission féminines ;  
8 équipes seront retenues par la commission.

La Journée du Foot Féminin aura lieu le samedi 26 Mai à ST VERAND

Au cours de cette journée se déroulera le dernier tour des coupes U 15 F et U 8 F

Lors de cette journée seront honorées les féminines bénévoles

**De ce fait merci aux clubs désirant mettre en valeur une ou plusieurs Féminines Bénévoles de faire parvenir un mail à la commission reprenant leur parcours au sein de leur club.**

Une journée " Bouchons d'Amour " sera organisée lors de ces festivités

Vous pouvez récolter ces bouchons qui seront centralisés sur le site de ST VERAND

## RASSEMBLEMENT DU 2 JUIN

Un rassemblement concernant les U 10F / U13F aura lieu à VOIRON, de ce fait il n'y aura pas de plateau U 10 / U 13 à ST VERAND le 26 mai

**Le Président**  
**J. Issartel**  
**06 34 87 23 55**

# COMMISSION FOOT ENTREPRISE

## REUNION DU MARDI 13 MARS 2018

**Présents** : Patrick MONIER, Farid EL MASSOUDI.

**Excusé** : Xavier ROCHETTE.

### **CORRESPONDANCE**

**Courriel Commission Foot Entreprise** : [foot-entreprise@isere.fff.fr](mailto:foot-entreprise@isere.fff.fr)

**141. CD Varcès** : noté (coupe). Demande acceptée.

**142. GSE** : demande de report CEA 1 vs GSE du 26/03/2018.

**143. Air Liquide** : noté (coupe). Demande acceptée.

**144. Fontaine les Iles** : noté, FM.

**145. Ville de Grenoble** : noté.

**146. ASPTT 1 La Poste** : noté, FM.

### **COORDONNEES**

**Arbitres** : site du district : Arbitrage / Docs Arbitre / Annuaire / Annuaire Arbitres.pdf

**Correspondants équipes Foot Entreprise** : [Liste des correspondants Foot entreprise et à 8 senior](#)

Liste à jour au 20/02/2018, merci de nous signaler toute erreur ou toute modification à apporter.

### **INFORMATION DU DISTRICT**

**Messagerie** : La Ligue nous a informés (05/03/2018) un problème concernant les messageries officielles des clubs (Irafoot.org). De ce fait, le District et la Commission accepte exceptionnellement les mails avec adresse personnelle qui seront envoyés, jusqu'à la prise de connaissance du rétablissement.

### **NOTE A TOUS LES CLUBS : RAPPELS**

**Terrain** : En cas d'ANNULATION D'UN MATCH programmé à Grenoble (BACHELARD ou ESPAGNAC) : Les équipes doivent impérativement prévenir Mr Dominique BOENIGEN, 06.29.43.70.24 (service des sports, ville de Grenoble).

### **COUPES FOOT A 11 ENTREPRISE ET SENIOR A 8 ET ENTREPRISE**



Les Finales des Coupes de l'Isère et des Coupes Repêchages auront lieu les vendredis 01/06/2018 et 08/06/2018 au stade René Perrouault à Champ-sur-Drac.

**COUPES SENIOR A 8 ET ENTREPRISE, COUPE DE L'ISÈRE, 1/2 FINALES**

*Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.*

**Matches à jouer semaine du 19/03/2018**

**Deux Rochers 1 – Jarrie-Champ 1.**

**Villeneuve – Métropolitains 1.**

**COUPES SENIOR A 8 ET ENTREPRISE, COUPE REPECHAGE, 1/2 FINALES**

*Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.*

**Matches à jouer semaine du 19/03/2018**

**St-Martin d'Uriage – USVO.**

**Deux Rochers 2 – Fasson.**

**CHAMPIONNAT FOOT ENTREPRISE A 11**

*Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.*

**J13. GSE – ASPTT 2 ST.**

Lundi 19/03/2018, 20h00. Raymond Espagnac, Grenoble.

**J13. CD Varcès – ASPTT 3 Sifac.**

Lundi 19/03/2018, 20h30. Stade de la Tour, St-Quentin-sur-Isère.

**J13. Air Liquide – CEA 2 Grenoble.**

Lundi 19/03/2018, 20h15. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

**J13. CEA 1 ST – ASPTT 1 La Poste.**

Lundi 19/03/2018, 20h15. Jean Jullien, Sassenage

**Exempt le 19/03/2018 : Belledonne.**

**J14. ASPTT 3 Sifac – ASPTT 2 ST.**

Lundi 26/03/2018, 20h00. Raymond Espagnac, Grenoble.

**J14. Belledonne – CD Varcès.**

Lundi 26/03/2018, 20h30. Stade de la Tour, St-Quentin-sur-Isère.

**J14. ASPTT 1 La Poste – Air Liquide.**

Lundi 26/03/2018, 20h15. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

**RJ11. CEA 1 ST – CEA 2 Grenoble.**

Lundi 26/03/2018, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

**Exempt le 26/03/2018 : GSE.**

**CHAMPIONNAT SENIOR A 8 ET ENTREPRISE, Poule D1**

*Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.*

**Matches à jouer semaine du 19/03/2018 (matches en retard)**

**RJ09. Poisat – Energie Sports.**

**RJ09. Martinérois – Eybens.**

**J12. Energie Sports – St-Martin d'Uriage.**

Lundi 26/03/2018, 20h00. Bachelard, Grenoble.

**Matches à jouer semaine du 26/03/2018**

**J12. Poisat – Deux Rochers 1.**

**J12. USVO – Martinérois.**

**J12. Jarrie-Champ 1 – Métropolitains 1.**

**J12. Villeneuve – Eybens.**

**CHAMPIONNAT SENIOR A 8 ET ENTREPRISE, Poule D2**

*Information : l'équipe de Jarrie-Champ 2 est forfait général.*

*Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.*

**Matches à jouer semaine du 19/03/2018 (matches en retard)**

**RJ01. ATSCAF 38 – Métropolitains 2.**

Lundi 19/03/2018, 20h00. Bachelard, Grenoble.

**RJ02. Fontaine Les Iles – Touvet-Terrasse 1.**

**J10. Métropolitains 2 – Fasson.**

Lundi 26/03/2018, 20h00. Bachelard, Grenoble.

**Matches à jouer semaine du 26/03/2018**

**J10. Deux Rochers 2 – Touvet-Terrasse 1.**

**J10. Touvet-Terrasse 2 – Fontaine Les Iles.**

**RJ06. Fasson -- ATSCAF 38.**

Jeudi 29/03/2018, 20h00. Champ sur Drac.



# COMMISSION FUTSAL

T. 04.76.26.87.74

## REUNION DU MARDI 13 MARS 2018

**Présents :** LOUIS J - CARRETERO

**Excusée :** M.J. MUFFAT-JOLY

La Commission Futsal rappelle aux clubs  
qu'elle ne reçoit que sur rendez-vous



**Adresse mail de la commission :** [futsal@isere.fff.fr](mailto:futsal@isere.fff.fr)

**Coordonnées du Responsable Championnat Séniors :** CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

### COURRIERS :

RC Virieu Futsal : Lu et noté.

Futsal Isle d'Abeau : Lu et noté.

### INFOS :

La rencontre Virieu Futsal 2 / O.N.D se déroulera le dimanche 25/03/2018 à 16h30 (Halle des sports, Virieu).

### **COMPETITIONS U13**

#### Equipes inscrites :

Futsal des Géants 1 ; JOGA1 ; USVO1 et 2 ; FO Rivois1 ; Etoiles Futsal 1 et 2

Journée prévue les 15/04, 22/04, 29 /04, 20/05, 27/05, 03/06, 10/06

#### **RAPPEL :**

**LES FEUILLES DE MATCHS RECUES NON CONFORMES (prises de photos avec lecture impossible)  
SERONT AMENDEES DE 25€.**

**LES FEUILLES DE MATCHS NON RETOURNEES SERONT AMENDEES DE 75€.**

**D1** : AC Seyssinet reçoit le vendredi à 21h00 jusqu'à la fin de la saison.

J13 : rencontre Futsal Pt de Claix/ Mistral Grenoble remis à la suite du décès d'un proche du club au samedi 31/03/2018 à 20h00 Gymnase Victor Hugo Pont de Claix.

J14 : rencontre AC Seyssinet /Arbre de vie 1 remis au vendredi 30/03/2018 à 21h00 Gymnase Nominé Seyssinet

J 16 : RC Virieu Futsal / Vie et Partage 2 du 24/03/2018 est déplacé au Dimanche 25/03/2018 à 19h00 (Halle des Sports, Virieu).

**D2** : AS Domarin recevra le Mercredi à 20h30 pour la deuxième phase.

FC Voironnais 2 recevra le Jeudi à 20h30 pour la fin de la deuxième phase.

**D3** : RC Virieu Futsal 2 recevra le Vendredi à 20h00 pour la deuxième phase.





### **CALENDRIER PREVISIONNEL D2 et D3 2ème PHASE :**

**D2 :** L'arbre de Vie 2 ; Domarin AS ; Futsal des Géants ; Nuxerete Fs 38 ; JOGA 3 ; FC Voironnais 2.

#### **Journée 5 phase 2 :**

Domarin AS / Futsal des Géants : Le mercredi 14/03/18 à 20h30 (Gymnase de l'alliance, St Georges d'Espéranche).

FC Voironnais 2 / Nuxerete Fs 38 : Le jeudi 15/03/18 à 20h30 (Gymnase Lafaille, Coublevie).

JOGA 3 / L'arbre de Vie 2 : Le samedi 17/03/18 à 17h00 (Gymnase Reynies Bayard, Grenoble).

#### **Journée 6 phase 2 :**

FC Voironnais 2 / Domarin AS : Le jeudi 22/03/18 à 20h30 (Gymnase Lafaille, Coublevie).

JOGA 3 / Futsal des Géants : Le samedi 24/03/18 à 17h00 (Gymnase Reynies Bayard, Grenoble).

Nuxerete Fs 38 / L'arbre de Vie 2 : Le samedi 24/03/18 à 17h00 (Gymnase Charles de gaulle, Nuxerete).

**D3 :** Virieu Futsal 2 ; O.N.D ; F.O Rivois ; FC Voironnais 3 ; Futsal Isle d'Abeau 2.

#### **Journée 5 phase 2 :**

Exempt / F.O Rivois

FC Voironnais 3 / Virieu Futsal 2 : Le dimanche 18/03/18 à 15h00 (Gymnase Lafaille, Coublevie).

Futsal Isle d'Abeau 2 / O.N.D : Le dimanche 18/03/18 à 17h00 (Gymnase St Hubert, L'Isle d'Abeau).

#### **Journée 6 phase 2 :**

FC Voironnais 3 / Exempt

Futsal Isle d'Abeau 2 / F.O Rivois : Le dimanche 25/03/18 à 17h00 (Gymnase St Hubert, L'Isle d'Abeau).

Virieu Futsal 2 / O.N.D : Le dimanche 25/03/2018 à 16h30 (Halle des sports, Virieu).

#### **Futsal D1 :**

**Penser :** 1) à confirmer le lieu, l'heure et le jour à l'équipe qui vient jouer chez vous à confirmer votre présence à l'équipe qui vous reçoit

2) à confirmer à l'arbitre (si désigné) le lieu, l'horaire et le jour

Pour la suite du championnat, vous devrez consulter «footclubs» ou le site du DIF pour connaître les lieux et horaires des rencontres.

#### **Futsal D2 :**

**Penser :** 1) à confirmer le lieu, l'heure et le jour à l'équipe qui vient jouer chez vous à confirmer votre présence à l'équipe qui vous reçoit

2) à confirmer à l'arbitre (si désigné) le lieu, l'horaire et le jour

#### **Futsal D3 :**

**Penser :** 1) à confirmer le lieu, l'heure et le jour à l'équipe qui vient jouer chez vous à confirmer votre présence à l'équipe qui vous reçoit

2) à confirmer à l'arbitre (si désigné) le lieu, l'horaire et le jour

Pour la suite du championnat, vous devrez consulter «footclubs» ou le site du DIF pour connaître les lieux et horaires des rencontres.

**POUR RAPPEL, TOUTES MODIFICATIONS CONCERNANT LES RENCONTRES DOIVENT NOUS ETRE COMMUNIQUEES AU MOINS 15 JOURS A L'AVANCE PAR MAIL ET ETRE EN ACCORD AVEC LE CLUB ADVERSE.**





# COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Tél. 04 76 26 82 96

## REUNION DU MARDI 13 MARS 2018

Présents : MM. BOULORD, REPELLIN, ROBIN, BONO, VITTONI, CHAMBARD, PINEAU, HUGOT, GALLIN.  
Excusés : MM. SEGHIER, PINEAU.

### COURRIER

**SEYSSINS** : La Commission des Règlements demande aux clubs de SEYSSINS et de NOTRE DAME DE MESSAGE, leurs observations suite à l'arrêt du match SEYSSINS 3 / NOTRE DAME DE MESSAGE, en catégorie U13 - D4, poule D, pour le lundi 19mars 2018.

### TRESORERIE DE DISTRICT

LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE AU 15 FEVRIER 2018  
(Clubs débiteurs de plus de 100 €)

A ce jour certains clubs n'ont toujours pas régularisé leur trésorerie.

– Procédures et Sanctions :

En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 4 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Si 5 semaines après l'émission du relevé de compte initial le club est toujours en défaut de paiement, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements d'un retrait de 4 points supplémentaires au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat avec classement. Cette sanction de 4 ou 8 points est alors notifiée au club par courrier électronique avec accusé de réception et par le site Internet du District

#### Date d'émission du relevé le 05/02/2018

Les clubs ci-dessous se verront retirer 4 (quatre) points supplémentaires au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier, avec date d'effet le 13/03/2018.

552916 LA MAISON DES HABITANTS  
553080 TURCS DE MOIRANS  
563927 AS MAHORAISE  
580788 ASS JEUNES FOOT CHASSE S/RHONE  
581943 AS TURQUOISE  
590490 FUTSAL CLUB MARTINEROIS  
590492 ETOILE FUTSAL FONTAINE  
614499 COMMUNAUX SMH  
663904 ASS INTER ENTREPRISE DU GRESIVAUDAN  
681566 PLANET PHONE 38

PRESIDENT  
Jean Marc BOULORD

SECRETAIRE  
Lucien BONO



# COMMISSION SPORTIVE

## Réunion du 13 Mars 2018

**Présents** : A. Brault / L. Mazzoleni / F. Agaci / G. Bouat / D. Guillard / D. Marchal / B. Buosi / C. Maugiron / J. Chambard  
**Excusé** : M. Hesni

**Adresse mail de la commission** : [sportive@isere.fff.fr](mailto:sportive@isere.fff.fr)

**Rapport délégués de terrain** : C. More (Bilieu, Charavines, Paladru, Valencogne)

### U15 A 8

**Courrier** : QUATRE MONTAGNES nécessaire fait

**Reprogrammation des matchs non joués** :

**Poule A** : GRESIVAUDAN 2/SUD ISERE 2 – PONT DE CLAIX/DEUX ROCHERS 3 sont reprogrammés au 7 avril 2018

QUATRE MONTAGNES 2/GRESIVAUDAN 2 est reprogrammé au 21 avril 2018

TOUVET TERRASSE forfait général

**Poule B** : ST HILAIRE DE LA COTE/POLIENAS est reprogrammé au 7 avril 2018

**Responsable** : DAN MARCHAL : Tél : 06 24 79 26 38

### U15 A 11

**Le tirage de la coupe repêchage est consultable sur le site.**

**Reprogrammation des matchs non joués** :

**Division 3 poule A** : VILLENEUVE/ TOUVET TERRASSE – USVO 2/ MANIVAL 3 sont reprogrammés au 31 mars 2018

GIERES 2/DOMENE – VERSOUD/ PAYS ALLEVARD sont reprogrammés au 14 avril 2018

ASIEG / DOMENE – VERSOUD/TOUVET TERRASSE sont reprogrammés au 12 mai 2018

Le match VILLENEUVE / MANIVAL 3 nouvel horaire coup d'envoi 16h30

**Poule B** : MISTRAL/EYBENS 3 – FC2A 2/ SEYSSINET 3 sont reprogrammés au 31 mars 2018

**Poule C** : ASIEG 2/CLAIX est reprogrammé au 31 mars 2018

QUATRE MONTAGNES/ASIEG 2 est reprogrammé au 14 avril 2018

**Poule D** : ST HILAIRE DE LA COTE/ST JOSEPH DE RIVIERE est reprogrammé au 31 mars 2018



**Poule E** : LCA 2/COMMELLE est reprogrammé au 31 mars 2018

BALMES NORD ISERE 2/ST GEOIRE EN VALDAINE est reprogrammé au 12 mai 2018

**Responsable : DAN MARCHAL : Tél : 06 24 79 26 38**

### U17

Courrier club : Estrablin

Estrablin : le nécessaire a été fait

Reprogrammation des matchs :

D3 Poule D Journée 12 du 03/03/18 MOS 3Rivières 1 / Creys Morestel reprogrammé au 31/03/18

D3 Poule E Journée 12 du 03/03/18 MOS 3Rivières 2 / Estrablin reprogrammé au 12/05/18

### U19

Courriers clubs : FC Quatre Montagnes, Pays d'Alleverd, Pont de Claix

FC Quatre Montagnes : Merci de passer par footclubs pour modification de date ainsi que d'horaire, les courriers ne seront plus pris en compte.

Reprogrammation des matchs :

D2 Poule C : Journée 8 du 27/01/18

Artas Charantonnay / Creys Morestel reprogrammé au 31/03/18

Reventin / Charvieu Chavagneux reprogrammé au 14/04/18

### SENIORS

**MAIL : Beaucroissant** : La rencontre face à Vinay en D5 poule B a lieu le 15 Avril 2018 et non le 22 Avril 2018, comme indiqué sur votre mail.

**D2 poule A** : Martinerois / Estrablin. Demande de Martinerois pour avancer la rencontre au samedi 17/03. Demande formulée le 11/03 donc hors délai et sans accord d'Estrablin. A jouer dimanche 18 mars à 15h

**D2 poule B** : Artas Charantonnay / St Marcellin 2 : courrier de St Marcellin : votre rencontre est planifiée le 22/04 à 15h à Charantonnay

**D3 poule B** : Rachais 3 / Rives du 11/03: forfait de Rachais

**D4 poule A** : ASIEG 2 /Claix 2 du 11/03 : forfait de Claix

**D4 poule B** : Izeaux 2 / La Sure du 11/03 forfait de Izeaux engendrant forfait général.

**D4 poule C** : La rencontre entre Rochetoirin 1 et Bourbre 1 du 18/03 aura lieu sur le stade de St Jean de Soudain.

**D4 poule E** : Reventin 2 / O. Villefontaine du 18/03. Accord des 2 équipes pour reporter au 01/04 à 15h





**D5 poule C** : Batie Divisin / Bilieu 2 du 11/03 : forfait de Bilieu

**D5 poule D** : Nivolas 2 / BOSS du 15/04 est à jouer le samedi 14/04 à 20h à Nivolas (suite à erreur de programmation déclarée par courrier de Boss)

**D6 poule C** : Ascol 2 / Liers 3 du 11/03 : forfait de Liers

**D6 poule C** : Flachères / Bizonnas 2 du 04/02 : courrier de Flachères : votre rencontre est reportée au 15/04 et non au 01/04

**D6 poule C** : St Joseph 2 / Flachères du 11/03 : forfait de St Joseph

**D6 poule D** : Valondras 2 / Velanne 2 du 11/03 est reporté à date ultérieure (rapport C. More)

**D6 poule E** : Faramans 2 / MOS 3R 5 du 11/03 : forfait de Faramans

## VETERANS

**Rappel** : Il est impératif pour les clubs de venir avec le listing des licences ou une connexion FootCompagnons pour procéder à la vérification des licences notamment en coupe.

Les Co- Présidents  
L. Mazzoleni / F. Agaci

Le Secrétaire  
J. Chambard

# STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS

## PLANNING WEEK-END

Du mercredi 14 mars 2018 au mercredi 21 mars 2018

### STADE CLOS D'OR - TERRAIN FOOTBALL (GAZON)

dimanche 18 mars 2018

Match Féminine D1

GF38 3/AS GRESIVAUDAN à 13h00

### STADE PORTE VILLENEUVE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTHE.)

samedi 17 mars 2018

Plateau Festifoot U7

AJAT VILLENEUVE à 10h30

Plateau U10/U11 AJAT VILLENEUVE à 13h00

Plateau U10 AJAT VILLENEUVE à 13h00

Match Cp de l'Isère U13 AJAT VILLENEUVE 2/FC SEYSSINS 4 à 15h00

Match U15 D3

AJAT VILLENEUVE/ES MANIVAL 3 à 16h30

dimanche 18 mars 2018

Match U15 HL

GF38/OULLINS CASCOL à 13h00

### TERRAIN UFRAPS - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH)

samedi 17 mars 2018

Plateau U10 FC2A 1 à 10h30

Plateau U10 FC2A 2 à 10h30

Plateau U11 FC2A 2 à 13h30

Plateau U11 FC2A 1 à 13h30

Match U19 D2

FC2A/FC PAYS D'ALLEVARD à 16h00

Match U17 D3

FC2A/AC SEYSSINET 3 à 18h00

### STADE VAUCANSON - TERRAIN FOOTBALL (Synthétique)

samedi 17 mars 2018

Plateau Festifoot U6 FC MISTRAL à 10h30

Match U15 D3

FC MISTRAL/AC SEYSSINET 3 à 13h30

Match U17 D3

FC MISTRAL/FC SUD ISERE à 15h30

Match U19 D2

FC MISTRAL/FC SUD ISERE à 17h30



**STADE ARGOGUES - TERRAIN SYNTHETIQUE**

samedi 17 mars 2018

Match U15 D3

ASIEG 2/AS BAJATIERE à 14h00

Match U17 D3

USVO/US ST PAUL DE VARCES à 16h00

dimanche 18 mars 2018

Match seniors D5

GUINEENS ISERE/US ST PAUL DE VARCES 2 à 15h00

**STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTHE)**

vendredi 16 mars 2018

Match vétérans

GSE/FC CHAMPAGNIER à 20h00

samedi 17 mars 2018

Plateau U11 GF38 3 Filles à 10h30

Match U15 à 8 Féminines

FC2A/ECHIROLLES SURIEUX à 10h30

Match U13 D4

FC2A 2/AS BAJATIERE à 13h30

Match Féminines U18 à 8

FC2A/FC PAYS D'ALLEVARD à 13h30

Match U15 D1

FC2A/FC ECHIROLLES 2 à 16h00

dimanche 18 mars 2018

Match U17 PHR

GF38 2/FC ANNECY 2 à 13h00

Match U18 Féminin Ligue

GF38 2/EV.S. GENAS AZIEU 2 à 15h00

**STADE STIJOVIC - TERRAIN N°1 FOOTBALL (GAZON)**

samedi 17 mars 2018

Match Cp de l'Isère U13

US ABBAYE 2/OC EYBENS 6 à 13h30

Match Cp de l'Isère U13

US ABBAYE 3/FC ECHIROLLES 5 à 13h30

Plateau U11 US ABBAYE à 15h00

**STADE VERCORS - TERRAIN N°1 FOOTBALL (SYNTH.)**

samedi 17 mars 2018

Plateau U10 GF38 2 à 10h30

Plateau U10 GF38 2 à 10h30

Match Féminines U18 à 8 D1

GF38 3/EYRIEUX EMBROYE à 13h30

Match Féminin U19 National

GF38/CLERMONT FOOT 63 à 16h00

Match seniors D1

FC2A/FC VALLEE GRESSE 2 à 19h00

dimanche 18 mars 2018

Match U19 HL

GF38/O.VALENCE à 12h30

Match Féminin R1

GF38 2/FC ST ETIENNE à 15h00

**STADE VILLAGE OLYMPIQUE - TERRAIN SYNTHETIQUE**

samedi 17 mars 2018

Match U13 D3

USVO 2/FC ST MARTIN D'URIAGE 2 à 10h30

Plateau U10 USVO à 10h30

Match Cp de l'Isère U13

USVO 3/AS MARTINEROIS 3 à 12h00

Match Cp de l'Isère U13

USVO 4/OC EYBENS 4 à 12h00

Match Cp de l'Isère U13

USVO/US LA MURETTE 1/ES RACHAIS 1 à 13h30

Match U15 D3

USVO 2/ASIEG à 16h00

Match U15 D3

USVO/AS GRESIVAUDAN à 18h00

**PLANNING WEEK-END**
**Du vendredi 23 mars 2018 au dimanche 25 mars 2018**
**STADE CLOS D'OR - TERRAIN FOOTBALL (GAZON)**

samedi 24 mars 2018

Plateau U8 GF38 12 équipes à 10h30

**STADE PORTE VILLENEUVE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTHE.)**

vendredi 23 mars 2018

Match vétérans à 8

AJAT VILLENEUVE/ES MANIVAL à 20h00

samedi 24 mars 2018

Plateau U9 AJAT VILLENEUVE

11 équipes à 10h30

Plateau U10 AJAT VILLENEUVE à 13h00

Match U13 D3

AJAT VILLENEUVE/GF38 2 à 15h30

Match U13 D3

AJAT VILLENEUVE 2/FC VERSOUD à 15h30

dimanche 25 mars 2018

Match seniors D1

AJAT VILLENEUVE/US CREYS MORESTEL à 15h00

**TERRAIN UFRAPS - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH)**

samedi 24 mars 2018

Match Féminines U15 à 8

FC2A/AS GRESIVAUDAN à 12h00

Match U13 D2

FC2A/US GIERES à 13h30

Match U13 D4

FC2A 2/FC SEYSSINS 4 à 13h30

Match U15 D1

FC2A/FC ISLE D'ABEAU à 15h30

dimanche 25 mars 2018





Match seniors D6  
FC2A 2/AS ST LATTIER 2 à 15h00

**STADE SALVADOR ALLENDE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTH.)**

vendredi 23 mars 2018  
Match vétérans  
FC2A/TUNISIENS SMH à 20h00  
samedi 24 mars 2018  
Plateau U9 FC2A 8 équipes à 13h30

**STADE BACHELARD - TERRAIN SYNTHETIQUE (rugby / foot à 8)**

vendredi 23 mars 2018  
Match vétérans  
ASIEG/SC BRAGA à 20h00  
Match vétérans  
FC2A 2/ES RACHAIS 2 à 20h00  
samedi 24 mars 2018  
Plateau U8 ASIEG 12 équipes à 13h30  
Match U13 D3  
ASIEG/AS MARTINEROIS 3 à 15h00

**STADE VAUCANSON - TERRAIN FOOTBALL (Synthétique)**

samedi 24 mars 2018  
Plateau U8 FC MISTRAL 14 équipes à 10h30  
Match U13 D3  
FC MISTRAL/FC VALLE GRESSE à 13h30  
Match U13 D4  
FC MISTRAL 2/AMC POISAT 2 à 13h30  
Match U19 D2  
FC MISTRAL/US ST PAUL DE VARCES à 16h00  
dimanche 25 mars 2018  
Match seniors D4  
ASIEG 2/FC VALLEE GRESSE 4 à 12h30  
Match seniors D2  
ASIEG/FC VALLEE GRESSE 3 à 15h00

**STADE ARGOUGES - TERRAIN SYNTHETIQUE**

samedi 24 mars 2018  
Match U15 D3  
AS BAJATIERE/US SASSENAGE 2 à 14h00  
Match Féminines U18 à 8 D1  
GF38 3/US CREYS MORESTEL à 16h00

**STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH.)**

vendredi 23 mars 2018  
Match vétérans  
GSE/AC SEYSSINET à 20h00  
samedi 24 mars 2018  
Plateau U11 GF38 1 à 10h30  
Plateau U11 GF38 2 à 10h30  
Match U13 D4  
GF38 4/US ST PAUL DE VARCES à 13h00

Match U13 D2  
GF38 3/FC ECHIROLLES 2 à 13h00  
Match U15 D3  
ASIEG/FC VERSOUD à 16h00

**STADE STIJOVIC - TERRAIN N°1 FOOTBALL (GAZON)**

samedi 24 mars 2018  
Plateau U10 US ABBAYE à 10h30  
Match U13 D3  
US ABBAYE 2/FC ST MARTIN D'URIAGE à 13h30  
Match U13 D3  
US ABBAYE/FC SUD ISERE à 13h30  
Match U15 D3  
US ABBAYE/TOUVET TERRASSE à 15h30

**STADE STIJOVIC - TERRAIN N°2 FOOTBALL (GAZON)**

samedi 24 mars 2018  
Plateau U6/U7 US ABBAYE 15 équipes à 13h30

**STADE VERCORS - TERRAIN N°1 FOOTBALL (SYNTH.)**

samedi 24 mars 2018  
Plateau U10 GF38 1 à 10h30  
Plateau U10 GF38 2 à 10h30  
Match U15 PHR  
GF38 2/AS MISERIEUX TREVoux à 14h00  
Match seniors R1  
GF38 2/FC ECHIROLLES à 18h00  
dimanche 25 mars 2018  
Match U17 HL  
GF38/AIN SUD FOOT à 13h00

**STADE VILLAGE OLYMPIQUE - TERRAIN SYNTHETIQUE**

samedi 24 mars 2018  
Plateau U9 USVO 12 équipes à 10h30  
Plateau U10/U11 USVO à 12h00  
Plateau U11 USVO à 12h00  
Match U13 D2  
USVO/CLAIX FOOT à 14h00  
Match U13 D4  
USVO 3/AS BAJATIERE à 14h00



# COMMISSION TECHNIQUE

mardi 13 mars 2018

## CERTIFICATION CFF3 20 MARS 2018 A SASSENAGE

Liste des éducateurs convoqués :

Lieu: District de l'Isère Sassenage

Horaires : 7h45 – 12h00

AOURAGH Mustapha	MISTRAL F.C. GRENOBLE
BISERTA Romain (excusé)	MOIRANS FOOTBALL-CLUB
BOUZAKRI Omar	F.C. D'ECHIROLLES
DE HARO Antoine	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
DI VANNI Didier	GRENOBLE FOOT 38
GIROUD Adrien	F.C. VALLEE DE LA GRESSE
GUEYE Souleymane	E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER
HADJRI Rojdi	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
HARBOUCHE Nabil	MISTRAL F.C. GRENOBLE
HUMBERT Maxence	VALLEE DU GUIERS F.C.
LASSALLE Yoann	O. NORD DAUPHINE
LE DIODIC Julien	A. S. DE DOMARIN
LOPES Kevin	GRENOBLE FOOT 38
LOUIS Frederic	A. S. DE DOMARIN
MARIAT Adrien	F.C. DE TIGNIEU JAMEYZIEU
MEDJEBEUR Rachid	2 ROCHERS FOOTBALL CLUB
MESLIEN Laurence	CLAIX F
MOUNIB Teriddine	AM.LAIQ. ST MAURICE L'EXIL
NAJIH Said	C.S. NIVOLAS VERMELLE
OGBI Kamel	C.S. VOREPPE
PERRIER Remi	U.S. LA MURETTE
PERRIN Sebastien	L.C.A. FOOT 38
PORTAZ Thibaut	F.C. VALLEE DE LA GRESSE
ROSA David	O. ST MARCELLIN
ROTHIER Jeremy	A. S. DU GRESIVAUDAN
SHCHEGALEVA Elena	F.C. BOURGOIN JALLIEU
THOMASSET Stephen	ENT.S. DU RACHAIS
UNKELBACH Julian	F.C. DE TIGNIEU JAMEYZIEU
VINCENDON DUC Dorian (excusé)	L.C.A. FOOT 38
ZALANI Brahim	GRENOBLE FOOT 38



## MODULE U9 DU 22 AU 23 MARS 2018 A VEZERONCE

Liste des éducateurs inscrits :

Nom Prénom	Club d'inscription
ALLAGNAT Christophe	U.S. MONTGASCONNAISE
ANDREA Stephane	U.S. DOLOMOISE
BERT Laurent (excusé)	F.C. DE LA VALLEE DE L'HIEU 38
BOUZON Jean Luc	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
BOYER Salomé	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
CHENEVAL Ludovic	U. S. CREYS-MORESTEL
DI BENEDETTO Franck	U.S. GIEROISE
DURAND Mael	U. S. CREYS-MORESTEL
GERLERO Sebastien	ENT. FOOTBALL DES ETANGS
GILLOW Nicolas	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
GUILLAUD Julien	F.C. DE LA VALLEE DE L'HIEU 38
HANNI Eric	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
HEITZ Olivier	LE CHATON FOOTBALLEUR ESTRABLIN
HENRY Alan	MOS3R FOOTBALL CLUB
LANGLOIS Thibault	U.S. GIEROISE
LIARD Guillaume	A.S. VALONDRAS
LOMBARD Emmanuel	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
LUCAS Fabien	A.S. VALONDRAS
MENDEZ Thomas	MOS3R FOOTBALL CLUB
MILLON Dylan	MOS3R FOOTBALL CLUB
MOREAU Julien	U.S. DOLOMOISE
NEMOS Jean Charles	VALLEE DU GUIERS F.C.
PHILIBERT Benoit	U. S. CREYS-MORESTEL
REBECCHI Michael	MOS3R FOOTBALL CLUB
REMY Jade	A.S. VALONDRAS
SOLER Arnaud	LE CHATON FOOTBALLEUR ESTRABLIN
TARALLO Sylvian	U. S. CREYS-MORESTEL
TURC GIRAUD Mathieu	U.S. GIEROISE
URBANETTI Philippe	LA SURE
VARNET Florian	U. S. CREYS-MORESTEL
VILPOUX Jérôme	U. S. CREYS-MORESTEL



**MODULE U11 LES 29-30 MARS 2018  
à VEZERONCE**

<b>Nom Prénom</b>	<b>club d'inscription</b>
ALLAGNAT Christophe	U.S. MONTGASCONNAISE
ANDREA Stephane	U.S. DOLOMOISE
ANNEQUIN Typhaine	C.S. NIVOLAS VERMELLE
BEN FAKIR Fatih (excusé)	F.C. PONT DE CLAIX
BERT Laurent	F.C. DE LA VALLEE DE L'HIEU 38
BOUZON Jean Luc	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
BOYER Salomé	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
CHENEVAL Ludovic	U. S. CREYS-MORESTEL
DI BENEDETTO Franck	U.S. GIEROISE
DURAND Mael	U. S. CREYS-MORESTEL
GERLERO Sebastien	ENT. FOOTBALL DES ETANGS
GILLOW Nicolas	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
GUILLAUD Julien	F.C. DE LA VALLEE DE L'HIEU 38
HANNI Eric	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
LANGLOIS Thibault	U.S. GIEROISE
LIARD Guillaume	A.S. VALONDRAS
LOMBARD Emmanuel	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
LUCAS Fabien	A.S. VALONDRAS
MENDEZ Thomas	MOS3R FOOTBALL CLUB
MILLON Dylan	MOS3R FOOTBALL CLUB
MOREAU Julien	U.S. DOLOMOISE
NEMOS Jean Charles	VALLEE DU GUIERS F.C.
PERRACHON Damien	U. S. CREYS-MORESTEL
PHILIBERT Benoit	U. S. CREYS-MORESTEL
REBECCHI Michael	MOS3R FOOTBALL CLUB
REMY Jade	A.S. VALONDRAS
ROTHIER Jeremy	A. S. DU GRESIVAUDAN
SALEM Yannis	F.C. PONT DE CLAIX
TARALLO Sylvian	US BOUCHAGE
TURC GIRAUD Mathieu	U.S. GIEROISE
VARNET Florian	U. S. CREYS-MORESTEL
VILPOUX Jérôme	U. S. CREYS-MORESTEL

**INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LES INSCRIPTIONS EN FORMATIONS  
(CFF, MODULES COMPLEMENTAIRES)**

**Note officielle de l'IFF et de la DTN**

Tout détenteur d'une licence dirigeant souhaitant s'inscrire à une formation d'éducateur (CFF- Modules complémentaires) devra fournir un certificat médical de « non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du football » datant de moins d'un an.

## AMICALE DES EDUCATEURS

L'Amicale organise une soirée débat le 26 mars à 19h00 sur le thème : La Formation du Jeune joueur à l'Olympique Lyonnais »

Soirée animée par Jean François VUILLEZ, Directeur du centre de Formation de l'Olympique Lyonnais.

Cette soirée est ouverte à tous les adhérents de l'Amicale, ainsi qu'aux éducateurs diplômés du district de l'Isère de football.

Inscription obligatoire auprès de JM LIBERO, secrétaire de l'AEF38 avant le 15 mars 2018

Mail : [mfjm.libero@free.fr](mailto:mfjm.libero@free.fr)

## PLAN DE PERFORMANCE FEDERALE (P.P.F.)

**Catégorie U14 (joueurs nés en 2004)**

**A l'attention de l'ensemble des responsables des catégories U14 !**

### **MERCREDI 4 AVRIL 2018**

Le District de l'Isère de Football informe les clubs, les parents et les joueurs que la Commission Technique organise le 3eme Tour de détection départementale pour les joueurs licenciés nés en 2004 ayant été retenus au tour précédent et pour l'ensemble des **clubs participants aux Championnats U15 de niveau Ligue**. Cette action technique est **OBLIGATOIRE**, et elle a pour objectif principal de retenir les meilleurs joueurs afin de participer au stage U14 des Espoirs du Foot organisé par la Ligue Auvergne Rhône-Alpes pendant les vacances de Pâques au mois d'avril. Suite à cette action, il y aura aussi une 50ème de joueurs sélectionnés qui participeront au 4ème T et dernier Tour de détection programmé le MERCREDI 6 JUIN 2018 sur 1 seul site (à déterminer).

Ce 3ème Tour de détection départementale se déroulera donc sur 2 sites, un sur le NORD ISERE à CREYS et un sur le SUD ISERE à ST MARTIN D'HERES. Chaque club évoluant dans les championnats régionaux U15 inscrit 5 joueurs, sauf les clubs FC BOURGOIN J. et GF38 qui inscriront 10 joueurs, parce qu'ils ont 2 équipes dans ces compétitions de Ligue. Les joueurs les joueurs concernés seront convoqués à 13H45 sur leur site en fonction de la répartition proposée ci-dessous :

<b>MERCREDI 4 AVRIL 2018</b>	
<b>RDV : 13H45 - Début 14H00 -&gt; Fin 16H30</b>	
<b>Site NORD ISERE à CREYS</b> Stade Du Bracon Les Ecoux 38510 Creys Mepieu	<b>Site SUD ISERE à ST MARTIN D'HERES</b> Stade Just Fontaine Complexe Sportif P. Neruda, rue Henri Wallon 38400 St Martin d'Hères
<b>BOURGOIN FC</b>	<b>GF38</b>
<b>COTE ST ANDRE</b>	<b>OC EYBENS</b>
<b>CHARVIEU CHAVAGNEU FC</b>	<b>FC ECHIROLLES</b>
<b>LA MURETTE</b>	<b>MANIVAL ES</b>
	<b>G. SUD DAUPHINE</b>

**EFFECTIF** : 110 joueurs convoqués sur 2 sites.

**CONTENUS** : rencontres à 11c11, chaque équipe joue au moins 3 matches.

Durée Match = 1 \* 20min. (5 min. de repos entre les matchs)

**ECHAUFFEMENT dirigé** : Exercice de travail technique et perceptif ou Jeu de maîtrise collective du ballon

**EVALUATION TECHNIQUE** : Tests conduite de balle et/ou jonglerie (statique/en mouvement)





En cas de difficulté vous pouvez contacter directement les responsables de sites (coordonnées inscrites dans la convocation des joueurs). Dans la convocation à remettre aux joueurs proposés par votre club, se trouve l'autorisation parentale à remplir, signer et à ramener pour le Mercredi 4 avril.

Documents joints au dossier :

- Tableau Fiche Renseignements Joueurs pour l'inscription des 5 ou 10 joueurs
- Convocation joueurs U14 (avec l'autorisation parentale)
- Bilan détection U14 + liste joueurs retenus au 2<sup>ème</sup> Tour

Contact: DAVID CAZANOVE, Educateur Sportif District, 06.28.42.39.51/david.cazanove@isere.fff.fr

## BILAN DETECTION

**Date : Mercredi 7 février 2018**

Clubs organisateurs / Lieux : FC VAREZE/stade Municipal à **COUR ET BUIS**, FC TOUR ST CLAIR/stade Gérifondière à **ST JEAN DE SOUDAIN**, RIVES SP/stade Charvet à **RIVES**, FC VERSOUD/stade Philippe Agud au **VERSOUD**

6 Secteurs : BIEVRE VALLOIRE, BASSE ISERE, ST MARCELLIN/VOIRON, GRENOBLE/FONTAINE, LA MURE, PONTCHARRA

Les responsables des sites : Thibaut GAUTHERON, Mehdi BENLAHRACHE, Alexandre HAUW, Sébastien NAVAS, David CAZANOVE, Eric MONTEIRO, Thibaut GONTHIER.

### Le rassemblement

Objectif : retenir une 100<sup>ème</sup> de joueurs sur l'ensemble des sites, pour participer à la prochaine action de détection.

Rappel des critères FFF dans l'observation et l'évaluation des joueurs

- 1- Etat d'esprit
- 2- Intelligence de jeu
- 3- Aptitudes techniques
- 4- Potentiel athlétique

### Contenus :

- Matches 11c11 (durée des matchs = 2 séquences de 20min / équipe ou 3 séquences de 40min suivant les effectifs)
- Echauffement dirigé et Tactique (se déplacer et se replacer sur Axe Ballon-But)
  - Exercice de finition (Jeu « Banide »)

37 clubs représentés : FC Vareze, FC MOS3R, FCSEA, CF Estrablin, Formafoot BV, GIR, Artas-Charantonnay, Isle d'Abeau, Domarin, FCTC, FCBJ, Vezeronce, VDGFC, Creys-Morestel, Tignieu, OND, US Sassenage, SC Voreppe, FC2A, 2 Rochers, AS Martinerois, Ac Seyssinet, OC Eybens, FC Echirrolles, G. Sud Dauphiné, US La Murette, FC Crolles-Bernin, ES Manival, USVO, FC Seyssins, Sud Isère, Vallée de la Gresse, AS Grésivaudan, FC Pont de Claix, US Gières, ES Rachais, St Martin d'Uriage.

clubs absents : 4 joueurs absents (3 FCSEA - 1 Estrablin)

NB joueurs présents : 134                                  dont NB de Gardien de But : 14

NB Total de joueurs retenus sur ce site : 50,          dont NB de Gardien de But : 7

### **Commentaires :**

Point - :

- Adaptation au terrain à 11 encore difficile (occupation de l'espace)
- Vitesse d'exécution dans les enchaînements prise de balle et passe / dribble





- Prise d'infos
- Niveau général (Qualité Technique – Intensité dans les enchaînements - Choix...)
- Conditions météorologiques difficiles pour être au maximum de la performance

Point + :

- Etat d'esprit général des joueurs et écoute du groupe sur les différents retours individuels que l'on a pu leur faire dans le jeu
- Formule Jeu + Situation + Match bien appréciée par les éducateurs
- Groupe homogène
- Intensité et Concentration lors de l'échauffement Dirigé
- Volonté de jouer de l'avant et au sol
- Qualité de l'accueil des clubs receveurs

Liste des joueurs retenus pour la prochaine détection :

NOM	PRENOM	CLUB	POSTE
THIBERT	Ronan	FC VAREZE	Défenseur Central
BRETON	Théo	FCSA	Ailier
SIMONELLI	Kaïs	FC MOS	Attaquant
FANGEAT	Kévin	Estrablin	Milieu Défensif
FALCO	Lorenzo	FC MOS	Milieu Offensif
GUEDES	Manolo	FC MOS	Défenseur Central
GENIN	Constant	FC MOS	Milieu Offensif
LOUVIOT	Quentin	FCSA	Défenseur Central
BUISSON	Maxime	FC Varèze	Milieu Défensif
CAPEL	Joris	FC Varèze	Milieu Offensif
DALBEGUE	Liam	Domarin	DC
MEZIANI	Mohamed	FCTC	MC
JULLIEN	Kévin	FCBJ	MC/DC
ITIER	Adrien	Tignieu	ATT
DE SOUSA	Mathis	Creys Morestel	MO
CONAND	Théo	Creys Morestel	DC
GALLOT	Antoine	Tignieu	DC
CATALAYUD	David	FCBJ	MC
GARDE	Rémi	FCBJ	ATT
DREVON	Mickael	VDGFC	ATT
ZANCA	Thomas	OND	GB
MICHIARDI	Basile	Nivolas	DG
CARBONNET	Yohan	VDGFC	GB
PIERRE	Mathieu	VDGFC	GB

<b>TRAORE</b>	Djibril	VDGFC	DC/MC
<b>GUILLOT</b>	Thibaud	VDGFC	DC
<b>DURET</b>	Théo	VDGFC	ATT
<b>BRAZZOLOTO</b>	Theo	2 Rochers	Gardien
<b>BOUZEROUATA</b>	Mohamed	AS Martinerois	Gardien
<b>BOUZEROUATA</b>	Ahmed	AS Martinerois	Def C
<b>LE SAGOC</b>	Matis	AC Seyssinet	Def C
<b>DI CHIARO</b>	Sufidynirina	AC Seyssinet	Lat G /Relayeur
<b>MAATAR</b>	Lounes	OC Eybens	Milieu Off
<b>NGAMPI</b>	Christopher	OC Eybens	Attaquant
<b>BISARO</b>	Clement	FC Echirolles	Def C
<b>SAEZ</b>	Tomas	FC Echirolles	Mil Off
<b>HAMDANA</b>	Dory	FC Echirolles	Milieu Off
<b>DRONEAU</b>	Lucas	G.Sud Dauphine	Gardien
<b>EL BOUR</b>	Walid	US Murette	Mil Off
<b>ROGNIN</b>	Celian	G. Sud Dauphine	Lateral D
<b>VANLAERES</b>	LOÏC	SUD ISERE	GDB
<b>NOVELLI</b>	JONATHAN	FC CROLLES-BERNIN	ATT
<b>RAFANOMEZANA</b>	TIANNY	FC CROLLES-BERNIN	Milieu déf
<b>BARRASCON</b>	EVAN	AS GRESIVAUDAN	Milieu
<b>JONDON</b>	ANTHONIN	ES MANIVAL	Déf latéral
<b>LASSERRE</b>	ARMAND	FC CROLLES-BERNIN	Déf axial
<b>MERESSE</b>	HUGO	ES MANIVAL	Déf latéral
<b>GORGOGLIONE</b>	TOM	FC SEYSSINS	Déf axial
<b>BRUNI</b>	VINCENT	FC CROLLES-BERNIN	Milieu off
<b>MUSCIO</b>	DOMINIQUE	AS GRESIVAUDAN	ATT
<b>SUPPO</b>	EVAN	ES MANIVAL	Déf axial
<b>NKABULU</b>	DIEUMERCI	FC SEYSSINS	ATT
<b>HUET</b>	ALEXANDRE	FC CROLLES-BERNIN	GDB
<b>RODRIGUEZ</b>	NATHAN	ES MANIVAL	GDB
<b>ARAF</b>	HAMZA	USVO	Milieu off



# COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS INSTALLATIONS SPORTIVES

## Réunion du Mardi 13 Mars 2018

**PRESIDENT** : CHASSIGNEU GUY

**Membres Commission** : BALDINO CATALDO – BECHET PATRICE - TOUILLON JEAN FRANCOIS

**Infos Commission** : Vous pouvez joindre la Commission

Le lundi de 10h à 15h30. Tél : 04 76 26 82 95

**Courriers** : Destinés à la CDTIS sont à adresser à: [terrains@isere.fff.fr](mailto:terrains@isere.fff.fr)

\*\*\*\*\*

### **Courriers envoyés :**

- **CLUBS** : CROLLES FC - LE VERSOUD
- **MAIRIES** : Le VERSOUD – PIERRE-CHATEL – VIRIVILLE
- **LAURA FOOT** : PORCIEU-AMBLAGNIEU (Dde de Classement) - St MARTIN D'HERES (Tests In-Situ)
- **FFF** : AOSTE (Confirmation Classement Niveau 4)

### **Courriers reçus :**

- **LAURA FOOT** : Le CHEYLAS (AOP) – CHIRENS (5SYE->01/09/2022) – GRENOBLE (Stade des Alpes)
- ST MARTIN D'HERES (Tests In-Situ)

**Courriers GYMNASES**: Mairie VIRIEU (Dde de Classement)

### **ECLAIRAGE** : Confirmation de Classement Fédéral

**A prévoir :**

- AOSTE (12/03) – COUBLEVIE /CHIRENS (20/03) - Le VERSOUD (15/03) - GIERES (20/03)
- IZEAUX (19/03) – ST GENIX SUR GUIERS (22/03)

## Informations à tous les Clubs et Propriétaires d'Installations Sportives.

Suite à accident non volontaire, un joueur a été projeté et a chuté lors d'une action de jeu sur une main courante en béton avec des angles. Le joueur a eu une blessure très grave.

Pour cela, il est important de noter les deux points suivants :

- 1) Une zone de dégagement de 2.50m minimum est obligatoire en périphérie de l'aire de jeu (lignes de touche). Distance entre le bord extérieur de la ligne de touche et le point le plus avancé côté main courante.
- 2) La protection de l'aire de jeu est constituée par une main courante périphérique totale (Ht 1 à 1.10m). Dans tous les cas, les éléments la constituant ne doivent présenter aucun danger (Arêtes vives, Aspérités, etc..) sur toutes les surfaces.

Conseils : Les clubs qui jouent sur des aires de jeu ne correspondant pas à la Réglementation en vigueur des Terrains et Installations Sportives sont priés de se rapprocher de la CDTIS et d'en informer le propriétaire de l'installation (Mairie, Collectivité..). Ad mail ci-dessus



**Rappel : Installations Sportives** : Dans le cas d'intempéries avec des aires de jeux impraticables, utilisé le ou les terrains de replis à votre disposition. Article 40 des RG District de l'ISERE.

Ci-dessous liste des Terrains et Installations Sportives dont la confirmation de classement doit être effectuée en **2017/2018**.

La CDTIS prendra rendez-vous avec les Clubs, les Mairies et/ou les Collectivité concernés.

FONTAINE	STADE MAURICE THOREZ		Niveau 5	RDV le 22/01/18 – CDTIS CR en cours
MORESTEL	STADE MUNICIPAL		Niveau 5	24/11/2017 CR en cours
POLIENAS	STADE DE LA MARCOUSSE		Niveau 5	<b>RDV le 13/02/18 – CR en cours</b>
ST MARTIN D'HERES	STADE AUGUSTE DELAUNE		Niveau 5 SYE	<b>RDV le 29/03/18 CDTIS</b>
GRENOBLE	STADE DES ALPES		Niveau 1	RDV le 6/02/18- CFTIS+CRTIS+CDTIS CR terminé
ST MARTIN LE VINOUX	STADE INTERCOMMUNAL		Niveau 6 SY	<b>RDV le 22/03/18 CDTIS</b>
AOSTE	STADE MUNICIPAL		Niveau 4	RDV le 25/01/18 CRTIS + CDTIS AOP ok
RUY MONTCEAU	STADE MUNICIPAL		Niveau 5	RDV le 24/01/18 CDTIS CR en cours
PAYS VOIRONNAIS	GYMNASE PIERRE BEGHIN		FUTSAL 3	RDV le 17/01/18 CDTIS CR en cours

---

## *« FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR F.A.F.A »*

---

**Présents** : Michel MUFFAT-JOLY – Guy CHASSIGNEU – Jacques RAYMOND

**Courriers**: CHARANTONNAY – NOTRE DAME DE MESSAGE -

### Information

Les dispositifs du Fonds d'Aide au Football Amateur (**Fafa**) pour la saison **2017/2018** sont ouverts. Ils concernent les chapitres de l'Emploi, de l'Equipement, du Transport et de la Formation.

#### Cahier des charges et mode d'emploi.

Avant de déposer un projet, les clubs amateurs sont invités à se rapprocher du District pour se renseigner sur la politique de subvention locale et bénéficier d'une aide pour la mettre en place.

Le **Fafa** vise à poursuivre les efforts en matière de structuration des clubs amateurs à travers quatre orientations majeures: la professionnalisation des clubs (Emploi) –l'amélioration de l'encadrement (Formation) – l'amélioration des installations (Equipement) et le déplacement des équipes de jeunes (Transport).

**Orientations du DISTRICT sur l'aide sollicitée :**



- « **Dossier Equipement** ».

Suite à l'enveloppe attribuée au District de l'ISERE, concernant le chapitre « Equipement », nous partons sur le principe d'aider les clubs et/ou collectivités, avec une mise en avant sur la Sécurisation des Installations.

Les dossiers déjà déposés et en cours, correspondent aujourd'hui à l'enveloppe attribuée pour 2017/2018.

Il est demandé aux porteurs de projets des dossiers en cours et principalement sur la Sécurisation des Installations de présenter leur dossier avant le **19 Mars 2018 dernier délai.**

Pour tout nouveau dossier à créer ou à déposer, prendre contact avec les Responsables de la Commission FAFA pour suite à donner.

- « **Dossier Transport** »

**Dernière minute** : Par l'intermédiaire de ce dispositif, la F.F.F souhaite accompagner la mise en place de projets d'équipements visant à améliorer le transport des licenciés(es).

Pour les clubs qui le souhaitent le plan de financement de projets d'acquisition de véhicules de transport est encore possible pour **un seul dossier pour notre District.**

Le ou les clubs intéressés doivent prendre contact avec les Responsables de la Commission FAFA.

